

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL PLENIER DE LA FACULTE DES SCIENCES ET TECHNIQUES Réunion du 9 avril 2024

Monsieur Florent CALVAYRAC, Directeur de la Faculté des Sciences et Techniques, après vérification de la composition du Conseil en formation plénière, ouvre la séance à 9h03.

### Membres présents :

- Florent CALVAYRAC, Directeur de la Faculté des Sciences et Techniques
- Bruno BEAUNE, Directeur-adjoint de la Faculté des Sciences et Techniques
- Yann HARDIVILLIER, co-Directeur Formation de la Faculté des Sciences et Techniques
- Antoine LAURENT, co-Directeur Recherche de la Faculté des Sciences et Techniques
- Véronique GODARD, Directrice administrative de la Faculté des Sciences et Techniques
- Violette AGAGAH, responsable de l'antenne financière de la Faculté des Sciences et Techniques

#### ➤ Collège des Professeurs :

- Benoît SCHOEFS
- Sagrario PASCUAL
- Sylvain MEIGNIER
- Saïd HAMADENE
- Nicolas PEYROT
- Laurent SIMON

#### ➤ Collège des autres enseignants :

- Nicolas ERRIEN
- Alexandra LANDRY
- Youssef ESSTAFI
- Najat TAHANI
- Nicolas DUGUE
- Fabien BOEDA

#### ➤ Collège des personnels BIATSS :

- Claire HENRIET
- Veyis GUNES

#### ➤ Collège des personnalités extérieures :

- Frédéric DUTHON
- Dominique CARRE
- Charles POMMIER

### Membres représentés

#### ➤ Collège des Professeurs :

- Catherine POTEL représentée par Laurent SIMON
- Pascal RUELLO représenté par Sagrario PASCUAL
- Christophe CHASSENIEUX représenté par Youssef ESSTAFI

#### ➤ Collège des autres enseignants :

- Najat TAHANI représentée par Laurent SIMON à son départ
- Vincent LEIGNEL représenté par Benoît SCHOEFS
- Sébastien BOYAS représenté par Nicolas PEYROT

#### ➤ Collège des personnels BIATSS :

- Fanny LAUDE-MOLINA représentée par Claire HENRIET

Florent CALVAYRAC présente l'ordre du jour :

**1. Affaires générales :**

- a. Approbation du PV du Conseil du 13 février 2024**
- b. Contrat d'objectifs et de moyens**
- c. Communication**
- d. Bâtiment Licence**
- e. Vigipirate et modulaires**

**2. Affaires pédagogiques :**

- a. Parcoursup et Mon Master**
- b. Traduction des maquettes**
- c. AREXIS**

**3. Affaires budgétaires :**

- a. Informations sur le budget**
- b. Approbation des tarifs des prestations externes (IMMM)**
- c. Adhésions et cotisations**
- d. Vacataires (Conseil restreint)**

**1. Affaires générales :**

**a. Approbation du PV du Conseil du 13 février 2024**

Le procès-verbal de la réunion du 13 février 2024 est soumis à l'approbation des membres du Conseil.

19 votants présents ou représentés		
19 votes pour	0 abstentions	0 votes contre
approuvent à l'unanimité des voix le procès-verbal du Conseil plénier de l'UFR Sciences et Techniques du 13 février 2024.		

Le procès-verbal sera également mis en ligne sur le site web de l'UFR.

**b. Contrat d'objectifs et de moyens**

Florent CALVAYRAC indique qu'il n'a pas obtenu de précisions supplémentaires sur le contrat d'objectifs et de moyens malgré les demandes formulées auprès de la Présidence et de la DAF.

Florent CALVAYRAC annonce qu'une analyse des effectifs est en cours suite aux fluctuations constatées sur Apogee par l'UFR. Il semblerait que des problèmes subsistent concernant les chiffres des étudiants de l'Ensim, des étudiants internationaux, des CPGE, des étudiants FLO (facultés libres de l'Ouest) et des étudiants du CPES.

Nicolas PEYROT arrive à 9h11.

Bruno BEAUNE ajoute que les chiffres des étudiants IFMK ou IFSI font varier les effectifs selon qu'ils sont inscrits en étudiants hébergés à l'UFR ou en centrale.

Suite à une question de Dominique CARRE, Florent CALVAYRAC explique qu'une augmentation significative des effectifs n'implique pas une augmentation proportionnelle de la dotation. En revanche, une baisse des effectifs entraîne une baisse de la dotation.

Alexandra LANDRY et Nicolas ERRIEN arrivent à 9h20.

### **c. Bâtiment Licence**

Florent CALVAYRAC explique que la COMUE a confirmé l'annulation de la construction du bâtiment « Licence » en raison de la baisse des effectifs, du taux d'utilisation des bâtiments et de l'insuffisance des propositions apportées pour les surfaces dégagées. A la place, une rénovation thermique du bâtiment administratif serait envisagée.

Florent CALVAYRAC explique que les modulaires seront supprimés à partir du mois de septembre faute de budget.

Florent CALVAYRAC confirme que l'amphi 2 ouvrira en septembre avec la même capacité.

Sylvain MEIGNIER informe les membres de la dégradation du bâtiment IC2 dont 2 baies vitrées sont actuellement fissurées.

### **d. Communication**

Florent CALVAYRAC rappelle que les comptes suivants ont été créés pour l'UFR sur les réseaux sociaux :

[https://www.instagram.com/ufr\\_st\\_lemans/](https://www.instagram.com/ufr_st_lemans/)

<https://www.linkedin.com/in/faculté-des-sciences-et-techniques-secretariat/>

<https://www.facebook.com/profile.php?id=61554777861817>

[https://twitter.com/ufr\\_st\\_lemans](https://twitter.com/ufr_st_lemans)

Florent CALVAYRAC indique que chaque publication est vue en moyenne entre 100 et 300 fois. Une communication ciblée sur chacune des formations a été relayée par ce biais. Il ajoute que le site Google de l'UFR comptabilise des milliers de connexions.

Florent CALVAYRAC explique que les écrans ont été utilisés pour diffuser des vidéos d'universités étrangères, ce qui semble avoir eu un effet positif sur la mobilité sortante des étudiants.

Florent CALVAYRAC ajoute que des T-shirts subventionnés par l'Université franco-allemande sont disponibles auprès du secrétariat de direction. Ils ont été utilisés lors de la journée portes ouvertes et peuvent servir pour d'autres événements de l'UFR.

Florent CALVAYRAC soumet aux membres sa proposition de recruter un étudiant en alternance pour améliorer la communication de l'UFR. Il indique que la Direction de la communication sera sollicitée pour encadrer cet étudiant.

### **e. Vigipirate et modulaires**

Florent CALVAYRAC informe les membres du rehaussement du plan Vigipirate à son niveau le plus élevé, soit le niveau urgence attentat (écarlate).

Florent CALVAYRAC indique que la Direction de l'UFR a demandé à ce que les bâtiments soient fermés à partir de 18 h, demande qui a été rejetée. Il confirme que le contrôle d'accès aux bâtiments est maintenu en particulier à l'IRA et pour le bâtiment de biologie qui ne disposent pas d'un accueil. Il ajoute qu'il demeure obligatoire de déclarer tout événement organisé sur le campus.

Bruno BEAUNE confirme que les sorties sur le terrain sont maintenues.

## **2. Affaires pédagogiques :**

### **a. Parcoursup et Mon Master**

Florent CALVAYRAC demande aux membres de présenter un bilan succinct de Parcoursup pour leurs filières respectives.

Nicolas ERRIEN indique que les demandes pour la physique sont passées de 280 l'année précédente à 360, ce qui représente une forte augmentation pour le département. Il informe des potentiels difficultés en terme de capacité d'accueil que pourrait occasionner l'augmentation des demandes transmises par Campus France, les demandes étant passées de 40 l'année précédente à 250 cette année.

Sylvain MEIGNIER constate qu'en informatique le nombre de demandes est stable.

Najat TAHANI quitte la réunion à 9h55.

Florent CALVAYRAC souligne le fait que l'UFR est la seule à maintenir des effectifs stables.

Concernant la plateforme Mon Master, Sagrario PASCUAL indique que les demandes pour le département de chimie ont augmenté pour atteindre 440 candidatures en présentiel et 175 en EAD cette année.

Sylvain MEIGNIER indique qu'en informatique 800 dossiers ont été déposés pour 36 places.

Yann HARDIVILLIER informe les membres des chiffres disponibles sur la plateforme :

- 130 dossiers déposés en acoustique « générale » ;
- 50 dossiers déposés pour le Master Wave Physics ;
- 192 dossiers déposés pour l'actuariat ;
- 60 dossiers déposés pour la nano-physique en présentiel (60 en EAD) ;
- 350 dossiers déposés en STAPS (IRHPM) ;
- 200 dossiers déposés en toxicologie.

Florent CALVAYRAC conclut en indiquant que bien que les chiffres soient rassurants, il est demandé à l'UFR d'identifier les filières à faibles effectifs avant la rentrée.

### **b. Traduction des maquettes**

Florent CALVAYRAC explique que l'UFR a été incitée à traduire ses maquettes dans toutes les langues de COLOURS. La Direction a donc créé un programme permettant de traduire automatiquement celles-ci puis a sollicité les responsables de formation pour les vérifier.

Nicolas DUGUE quitte la réunion à 10h06.

Florent CALVAYRAC demande si les versions traduites conviennent.

Sylvain MEIGNIER suggère d'utiliser les versions traduites automatiquement tout en l'indiquant, quelle que soit la langue.

### **c. AREXIS**

Florent CALVAYRAC présente AREXIS, une application permettant de gérer les stages, la taxe d'apprentissage, la taxe professionnelle et l'alternance. AREXIS présente l'avantage de gérer automatiquement les relances concernant les versements de la taxe professionnelle, les conventions de stage, le suivi du stagiaire, les visites de stage, le carnet de bord du stagiaire et le cahier d'apprentissage. La facturation est établie en fonction du nombre d'étudiants suivis. L'application a déjà été choisie par l'IRA, l'UFR DEG et l'IUT. Son acquisition est demandée par le département d'informatique. Actuellement, les services disposent d'une multiplicité d'outils d'aide à la gestion des stages, de l'apprentissage et de l'alternance : YPareo, LEA, Pstage et une feuille de calcul Excel.

Sylvain MEIGNIER ajoute qu'AREXIS permettra de récupérer davantage de contributions liées à la taxe d'apprentissage car il permet de recouper toutes les informations.

Bruno BEAUNE ajoute que le coût de l'achat du logiciel est d'environ 12.000 € auquel s'ajoutent la formation et le module de mise à jour annuel obligatoires soit environ 3000 € par an.

Florent CALVAYRAC pointe le manque de logiciels libres ainsi que les risques d'augmentation du prix au fil du temps et de dégradation du logiciel faute de mises à jour.

Florent CALVAYRAC propose de limiter l'utilisation d'AREXIS à la gestion des alternants en informatique.

Bruno BEAUNE ajoute que les personnels de la scolarité ont été récemment formés à P-stage et que le changement pourrait générer du stress pour l'équipe.

Sylvain MEIGNIER suggère de laisser ceux qui le souhaitent l'utiliser et de mutualiser les formations.

Florent CALVAYRAC propose de commander le logiciel pour toute l'UFR en partageant le coût si le budget le permet.

Sylvain MEIGNIER intervient pour exposer les problèmes auxquels il est confronté en tant que représentant de l'Université dans la plateforme GLiCID, le centre de calcul des Pays de la Loire qui vient d'ouvrir. Il indique que malgré plusieurs demandes répétées de sa part depuis un an, il ne parvient pas à avoir des informations de la DSI au sujet du poste que l'université doit créer dans le cadre de ce projet.

Saïd HAMADENE quitte la réunion à 10h27.

### **3. Affaires budgétaires :**

#### **a. Informations sur le budget**

Florent CALVAYRAC présente le tableau de suivi budgétaire des départements et du Service Général. Pour le moment, ni la Présidence ni la DAF n'ont transmis d'informations supplémentaires concernant les budgets. Il indique que de faibles montants s'ajoutent au budget progressivement en fonction des versements des droits d'inscription.

Le tableau figure en annexe.

Florent CALVAYRAC fait remarquer la forte hausse du recours aux vacataires et aux heures complémentaires.

Florent CALVAYRAC rappelle que le REH n'est pas compensé et qu'il est pris sur le budget de l'UFR. Il confirme qu'une partie du REH du département d'acoustique sera prélevée sur le budget du département.

Florent CALVAYRAC ajoute que les maquettes ont été modifiées pour correspondre au minimum légal, ce qui a contribué à augmenter le nombre d'heures complémentaires. Il encourage donc les collègues à reconfigurer les petits groupes de TP ou de TD lorsque c'est possible. Les formations en EAD ainsi que l'ECND academy génèrent également beaucoup d'heures même si les heures sont refacturées ensuite auprès des autres composantes.

Florent CALVAYRAC annonce qu'un bilan sur les filières, les parcours et les modules à faibles effectifs sera présenté très prochainement. Il confirme que les lignes directrices de 2017 s'appliquent toujours. Un certain nombre de modules seront probablement concernés sur lesquels il faudra agir avant la rentrée. Les seuils ont été fixés à 15 en licence, 10 en master (excepté pour les filières en alternance pour lesquelles le minimum est de 8). Il conviendra de basculer les heures CM en heures TD ou de fermer les modules correspondants. Une autre piste d'économie envisagée est la facturation du dispositif « oui si » du STAPS sur Thélème, si le budget le permet.

## **b. Approbation des tarifs des prestations externes (IMMM)**

Florent CALVAYRAC soumet les tarifs modifiés des prestations de l'IMMM au vote.

Le tableau des tarifs figure en annexe.

21 votants présents ou représentés		
<u>21 votes pour</u>	<u>0 abstentions</u>	<u>0 votes contre</u>
approuvent à l'unanimité des voix, les tarifs des prestations externes du laboratoire IMMM.		

## **c. Adhésions et cotisations**

Florent CALVAYRAC soumet les adhésions ainsi que les cotisations des départements au vote.

Les documents soumis au vote figurent en annexe.

21 votants présents ou représentés		
<u>21 votes pour</u>	<u>0 abstentions</u>	<u>0 votes contre</u>
approuvent à l'unanimité des voix, les demandes d'adhésions et de cotisations aux organismes suivants :		
<ul style="list-style-type: none"><li>- CDUS ;</li><li>- CIRUISEF;</li><li>- European college of sport science;</li><li>- Société Informatique de France (SIF) ;</li><li>- Pôle Mer Bretagne Atlantique (PMBA) ;</li><li>- POLYMERIS.</li></ul>		

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h45.

Le Mans, le

La Secrétaire,  
Solène BOULAHIA

Le Directeur de la Faculté des Sciences et Techniques,  
Florent CALVAYRAC

## Annexe 1 : tableau de suivi budgétaire

08-04-2024 :BUDGET (HORS LABOS) UFR SCIENCES ET TECHNIQUES-EXERCICE 2024												
Tableau simplifié de suivi budgétaire des départements et du Service général 2024							Budget selon proposition	Tableaux suivi budgets heures complémentaires, CFA, TAXA				
DépartementS	Centre financier	Fonds	BI	Budgété	Consommé	Reste à consommer	TOTAL FG+IG	Heures Complémentaires			Détail	
								Budgété	Consommé	Reste à consommer		
Biologie	901PEBIO	FG	11 973,00	11 169,20	6 190,93	4 978,27	17 973,00	750 000,00 €	67 423,45 €	682 576,55 €	120 000 €	CFA
		IG	6 000,00	6 000,00	1 949,37	4 050,63					12 000 €	autres
		CFA	0,00	2 175,00	0,00	2 175,00					618 000 €	DGF
		TAXA	0,00		0,00	0,00					750 000 €	
Géologie	901PEGEO	FG	14 000,00	13 735,45	11 819,44	1 916,01	20 000,00	<b>CFA 2024 au 901GF 426745€</b>				
		IG	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00		120 000,00 €	CFA (heures complémentaires)			
		CFA	0,00	36 883,00	0,00	36 883,00		71 868,00 €	réserve CFA UFR			
		TAXA	0,00		0,00	0,00		7 000,01 €	reversement au Lycée Carnot			
Mathématiques	901PEMAT	FG	24 767,00	24 680,25	6 220,93	18 459,32	30 767,00	160 500,00 €	CFA- FG aux départements			
		IG	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00		40 000,00 €	CFA- IG aux départements			
		CFA	0,00	26 101,00	0,00	26 101,00		27 376,99 €	réserve cplt HC			
		TAXA	0,00		0,00	0,00		426 745,00 €				
Informatique	901PEINF	FG	9 736,00	9 593,53	3 922,79	5 670,74	13 736,00	120 000,00 € prévision reversement IRA (à reverser à l'ESGT?) monant à reverser à l'ESGT non connu ce jour				
		IG	4 000,00	4 000,00	131,71	3 868,29						
		CFA	0,00	68 910,00	9 495,13	59 414,87						
		TAXA	0,00		0,00	0,00						

Acoustique	901PEACO	FG	14 089,00	12 417,83	4 093,34	8 324,49	16 089,00	REPARTITION CFA AUX DEPARTEMENTS ( provision: 190500€)				
		IG	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00			Départements	FG	IG	TOTAL
		CFA	0,00	29 129,00	0,00	29 129,00			BIOLOGIE	2 175,00		2 175,00
		TAXA	0,00		0,00	0,00			GEOLOGIE	36 883,00		36 883,00
STAPS	901PESTA	FG	51 500,00	50 999,43	11 096,78	39 902,65	69 500,00		PHYSIQUE	25 183,00	10 000,00	35 183,00
		IG	18 000,00	18 000,00	120,00	17 880,00			CHIMIE	2 121,00	0,00	2 121,00
		CFA			0,00	0,00			ACOUSTIQUE	29 129,00		29 129,00
		TAXA			0,00	0,00			INFORMATIQUE	58 910,00	10 000,00	68 910,00
Physique	901PEPHY	FG	16 000,00	14 869,29	3 764,76	11 104,53	20 000,00		MATHS	26 101,00		26 101,00
		IG	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00			UFR	34 245,00		34 245,00
		CFA	0,00	35 183,00	5 521,41	29 661,59						
		TAXA	0,00		0,00	0,00						
Chimie	901PECHI	FG	11 285,00	17 939,95	4 442,38	13 497,57	21 705,00					
		IG	10 420,00	0,00	0,00	0,00			TAXA 2024 (prévision 36363,64€)			
		CFA	0,00	2 121,00	0,00	2 121,00			Départements	FG	IG	TOTAL
		TAXA	0,00		0,00	0,00			BIOLOGIE			
Santé-Pluripas	901PEMED	FG	6 000,00	5 767,05	182,41	5 584,64	6 000,00		GEOLOGIE			
		IG	0,00	0,00	0,00	0,00			PHYSIQUE			
		COT	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00			CHIMIE			
		RENUM	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00			ACOUSTIQUE			
Service généra	901PI	FG	74 850,00	71 939,27	43 057,83	28 881,44	89 850,00		INFORMATIQUE			
		IG	15 000,00	15 400,00	0,00	15 400,00			MATHS			
		CFA	0,00	34 245,00	2 310,00	31 935,00			STAPS			
		TAXA	0,00		0,00	0,00			UFR			
POLE ANGLA	901PE	FG	2 000,00	2 000,00	57,98	1 942,02	2 000,00					

La repartition du budget 2024 proposé par l'UFR a été retenue, sauf pour le :

901PI: 103850€ saisi au BI, crédits ouverts: 89850€

le reste soit 14000€ est en prévision sur le CP ( crédits de paiement ) ouverture possible en dépenses au BR?

POUR INFO

ligne budgétaire SFFINANCESFC

montant disponible 39 000 €

15 000 € gratif stages interlabos

24 000 € en reserve

Le Mans Université

Avenue Olivier Messiaen 72085 LEMANS CEDEX 9 – 02 43 83 30 00

www.univ-lemans.fr

## Annexe 2 : tarifs modifiés des prestations externes (IMMM)



### Tarification 2024 Diffusion, Diffraction des Rayons X



Désignation	Tarification Interne	Tarification Externe
Diagramme de diffraction de routine	4 €	160 €
Analyse semi quantitative	18 €	279 €
Analyse DRX sur film mince	18 €	220 €
1h / Ingénieur de Recherche	n/a	118 €
1h / Ingénieur d'Étude	n/a	101 €
1h / Empyrean - Panalytical Diffraction films minces	4 €	144 €
1h / Empyrean - Panalytical Diffraction poudre	4 €	144 €

Frais de gestion inclus

Le Mans Université

Avenue Olivier Messiaen 72085 LEMANS CEDEX 9 – 02 43 83 30 00

[www.univ-lemans.fr](http://www.univ-lemans.fr)

## Annexe 3 : Cotisations et adhésions



### BULLETIN(\*) DE COTISATION UFR 2024

**Identification de l'établissement :**

Université / UFR ou Faculté : Le Mans Université, UFR sciences et techniques  
Adresse : Avenue Olivier Messiaen, 72085 Le Mans Cedex 9

**Contact dans l'UFR/Faculté :**

Nom : CALVAYRAC Prénom : Florent  
Statut : \_\_\_\_\_ Fonction : Directeur  
Téléphone : \_\_\_\_\_  
E-mail : florent.calvayrac@univ-lemans.fr

**Si le contact n'est pas le Directeur d'UFR/Doyen :**

Nom et prénom du Directeur UFR/Doyen : \_\_\_\_\_

Adhésion CDUS et CIRUISEF

Adhésion CDUS seule

**Montant de l'adhésion CIRUISEF 2024 :**

Cotisation de base UFR	150€	<u>150</u>
------------------------	------	------------

**Montant de la Cotisation CDUS 2024 :**

Cotisation de base UFR de moins de 500 étudiants	200€	
Cotisation de base UFR de plus de 500 étudiants	400€	<u>400</u>
Cotisation additionnelle (par tranche de 500 étudiants)	25€	<u>22.50</u>
<b>TOTAL adhésion CDUS</b>		

<b>TOTAL</b>		<u>775</u>
--------------	--	------------

Date : 29/01/2024

Signature : Le Directeur de la Faculté des Sciences et Techniques

**Règlement par**

Chèque

Bon de commande

ATTENTION : envoyez votre bon de commande à Mickaël DERIVAZ. Adresse ci-dessous.

NOM	Conférence des Doyens et Directeurs des UFR Scientifiques (CDUS)
Adresse	Amue - CDUS 2, rue Albert Einstein 75013 Paris
TITRE	CDUS
N° SIRET	423 023 696 00028
CODE APE	9499Z

**Mickaël DERIVAZ**  
Trésorier de la CDUS  
Faculté des Sciences et Techniques - UHA  
18, Rue des frères Lumière  
68093 MULHOUSE Cedex

Tél : 06 61 40 07 60  
Email : [mickael.derivaz@uha.fr](mailto:mickael.derivaz@uha.fr)

(\*) : A remplir et à envoyer au Trésorier accompagné du bon de commande ou du règlement

**Coordonnées bancaires (RIB) : Banque Postale**

Etablissement	Guichet	N° de compte	Clé RIB
20041	01012	3912886C033	71

IBAN : FR57 2004 1010 1239 1288 6C03 31 PSSTFRPPSCE

Merci de me faire parvenir une facture pour que je puisse effectuer le paiement.

**Bon de commande / Ordre de service**

Société CDUS		
103 BD ST MICHEL		
75005 PARIS		
Tél :	Fax :	Réf : 1380

<b>Facturation</b>	
Université du Mans	
Service Facturier	
Avenue Olivier Messiaen	
72085 Le Mans Cedex 9	
Tél:	Mail:

<b>Livraison</b>	
Société LE MANS UNIVERSITE UFR SCIENCES	
Service Général - Vanessa JORION	
Avenue Olivier Messiaen	
72085 Le Mans cedex 9	
Tél:	Mail:

<b>Emetteur</b>	
Contact : Jorion Vanessa	Tél :
E-mail : vanessa.jorion@univ-lemans.fr	Fax :

Code d'intérêts moratoires: Z4      N°SIRET: 42302369600028      Condition de paiement: 030S

**Lignes de commande**

N° de poste	Désignation	Date Livraison	Quantité	Prix unitaire	Prix total	TVA	Catégorie d'achats
00010	Cotisation de Florent CALVAYRAC	01.02.2024	1	775.00	775.00	0.00	XC.02
Texte de poste : Adhésion de Florent Calvayrac - Directeur de l'UFR Faculté des Sciences et Techniques Le Mans Université à CDUS et CIRUISEF pour l'année 2024 Selon bulletin de cotisation UFR 2024							

Montant HT	775.00	EUR
Montant TVA	0.00	EUR
Montant TTC	775.00	EUR

**Imputation**

Compte Budgétaire	Domaine Fonctionnel	Centre de Coût	Centre Financier	Fond	eOTP
FG	D115	901PI	901PI	NA	

<b>Responsable</b>
Nom et qualité
Signature

<b>Visas</b>
 Le Directeur Adjoint UFR Sciences et Techniques Bruno Beaudine

<b>Pour acceptation des conditions</b>	Cachet de l'entreprise et signature
Nom et qualité	

Sont applicables au présent achat et prennent sur toute stipulation contraire les clauses du Marché et/ou les conditions générales d'achat de l'université du Mans consultables sur <http://univ-lemans.fr>. Facture dépôt obligatoire sur <https://chorus-pro> n°engagement juridique inscrit sur le bon de commande à renseigner obligatoirement et facture libellée à l'adresse de facturation ci dessus



- |   |  |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cotisation ou adhésion ≤ 1 000 € HT | <input type="checkbox"/> Subvention au débit ≤ 23 000 € HT                 |
| <input type="checkbox"/> Remise gracieuse ≤ 1 000 € HT                  | <input type="checkbox"/> Subvention au crédit au profit de l'établissement |
| <input type="checkbox"/> Attribution des montants FSDIE                 | <input type="checkbox"/> Don au profit de l'établissement                  |

Bénéficiaire de la demande : UFR ST – Direction

Objet : Renouvellement de l'adhésion à la CIRUISEF (Conférence Internationale des Responsables des Universités et Institutions à dominante Scientifique et technique d'Expression Française)

Année ou période concernée : 2024

Financé par :

Composante ou Service ou partenaire extérieur : UFR ST Service Général

Montant : 150 €

Unité budgétaire : 901..... Centre financier : 901PI.....

<p><b>AVIS du RA :</b>  <input checked="" type="checkbox"/> Favorable    <input type="checkbox"/> Défavorable          le : 20/02/2024</p> <p><i>Veronique GODARD</i>          Responsable Administrative          UFR Sciences et Techniques</p>	<p><b>AVIS de l'antenne financière :</b>  <input checked="" type="checkbox"/> Favorable    <input type="checkbox"/> Défavorable          le : 22/02/2024</p> <p><i>Violette AGAGAH</i>          Responsable Antenne Financière          UFR Sciences et Techniques</p>
<p><b>AVIS du SAGJ :</b>  <input type="checkbox"/> Favorable    <input type="checkbox"/> Défavorable          le :</p>	<p><b>AVIS :</b> .....          (le cas échéant)  <input type="checkbox"/> Favorable    <input type="checkbox"/> Défavorable          le :</p>
<p align="center"><b>Décision du Président de l'Université :</b></p> <p><input type="checkbox"/> Accepte la demande                      Le :  <input type="checkbox"/> Refuse la demande</p> <p align="right">Le Président de l'Université          Pascal LEROUX</p>	

Merci de joindre en annexe les documents justifiant cette demande  
(courrier, bon de commande, bulletin d'adhésion ou de cotisation, délibération...)

Cotisation ou adhésion ≤ 1 000 € HT  
 Remise gracieuse ≤ 1 000 € HT  
 Attribution des montants FSDIE  
 Leg au profit de l'établissement

Subvention au débit ≤ 23 000 € HT  
 Subvention au crédit au profit de l'établissement  
 Don au profit de l'établissement

Bénéficiaire de la demande : LECLERCQ Alicia .....  
 Objet : Cotisation demandée au nom du laboratoire MIP, elle permet de contribuer au développement du laboratoire à travers la recherche, des publications et des congrès,  
 .....à l'European College of Sport Science.....

Année ou période concernée : 2024

Financé par :

Composante ou Service ou partenaire extérieur : Laboratoire MIP

Montant : 100 (cent euros).....

Unité budgétaire : 901..... Centre financier : 901 REAPS NA

<p><b>AVIS du RA :</b>  <input checked="" type="checkbox"/> Favorable    <input type="checkbox"/> Défavorable                  le : 26 Mars 2024                   Véronique GODARD                  Responsable Administrative                  UFR Sciences et Techniques</p>	<p><b>AVIS de l'antenne financière :</b>  <input checked="" type="checkbox"/> Favorable    <input type="checkbox"/> Défavorable                  le : 28/03/2024                   Violette AGAGAH                  Responsable Antenne Financière                  UFR Sciences et Techniques</p>
<p><b>AVIS du SAGJ :</b>  <input type="checkbox"/> Favorable    <input type="checkbox"/> Défavorable                  le :</p>	<p><b>AVIS :</b> .....                  (le cas échéant)  <input type="checkbox"/> Favorable    <input type="checkbox"/> Défavorable                  le :</p>
<p><b>Décision du Président de l'Université :</b>  <input type="checkbox"/> Accepte la demande    Le :  <input type="checkbox"/> Refuse la demande                   Le Président de l'Université                  Pascal LEROUX</p>	

Merci de joindre en annexe les documents justifiant cette demande (courrier, bon de commande, bulletin d'adhésion ou de cotisation, délibération...)



## EUROPEAN COLLEGE OF SPORT SCIENCE

### EUROPEAN COLLEGE OF SPORT SCIENCE

Am Sportpark Müngersdorf 6  
50933 Cologne

GERMANY

VAT-ID: DE25715668 - St.Nr.: 223/5905/0216  
register of associations: VR02508

Cologne, 09.01.2024 - 15:37:07

## Receipt

To:

ALICIA LECLERCQ  
Université du Mans  
STAPS  
47 Avenue Olivier Messiaen  
72000 Le Mans, France

Account-ID: 30296  
Payment year: 2024

Payment date: 04.01.2024 20:59:44

Membership category: Member

Amount: 100,00 Euro

VAT is not applicable

Received with thanks the sum of 100 Euro.

This document has been created digitally and is valid without a signature

[Terms & Conditions \(https://sport-science.org/index.php/terms-conditions\)](https://sport-science.org/index.php/terms-conditions) - [Privacy Policy \(https://sport-science.org/index.php/privacy-policy\)](https://sport-science.org/index.php/privacy-policy)

The ECSS is a non-profit organisation dedicated to Sport Science.  
Copyright © 2024 European College of Sport Science, All Rights Reserved.

Supported by SporTools GmbH - Datamanagement in Sports

Le Mans Université

Avenue Olivier Messiaen 72085 LEMANS CEDEX 9 – 02 43 83 30 00

[www.univ-lemans.fr](http://www.univ-lemans.fr)

CO30

- |   |  |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cotisation ou adhésion ≤ 1 000 € HT | <input type="checkbox"/> Subvention au débit ≤ 23 000 € HT                 |
| <input type="checkbox"/> Remise gracieuse ≤ 1 000 € HT                  | <input type="checkbox"/> Subvention au crédit au profit de l'établissement |
| <input type="checkbox"/> Attribution des montants FSDIE                 | <input type="checkbox"/> Don au profit de l'établissement                  |
| <input type="checkbox"/> Leg au profit de l'établissement               |  |

Bénéficiaire de la demande : Laboratoire LIUM .....  
Objet : Renouvellement adhésion à la Société Informatique de France .....

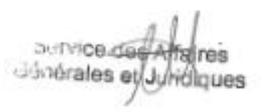
Année ou période concernée : 2024 .....

Financé par :

Composante ou Service ou partenaire extérieur : Laboratoire LIUM .....

Montant : 250 € .....

Unité budgétaire : 901..... Centre financier : 901RELIURE.....

<p><b>AVIS du RA :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Favorable    <input type="checkbox"/> Défavorable le : 08/02/2024</p> <p> <b>Véronique GODARD</b> Responsable Administrative UFR Sciences et Techniques</p>	<p><b>AVIS de l'antenne financière :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Favorable    <input type="checkbox"/> Défavorable le : 08/02/2024</p> <p> <b>Violette AGAGAH</b> Responsable Antenne Financière UFR Sciences et Techniques</p>
<p><b>AVIS du SAGJ :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Favorable    <input type="checkbox"/> Défavorable le : 19/02/2024</p> <p> Service des Affaires Générales et Juridiques</p>	<p><b>AVIS : S. GEORGE</b> (le cas échéant) ★ Favorable    <input type="checkbox"/> Défavorable le : 05/02/2024</p> <p></p>
<p><b>Décision du Président de l'Université :</b></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Accepte la demande    Le : <input type="checkbox"/> Refuse la demande</p> <p> Le Président de l'Université Pascal LEROUX</p>	

Merci de joindre en annexe les documents justifiant cette demande  
(courrier, bon de commande, bulletin d'adhésion ou de cotisation, délibération...)

**Sujet :** Adhésion SIF 2024

**De :** sylvie.pautrot-sif@laposte.net

**Date :** 17/01/2024, 15:03

**Pour :** sif@lium.univ-lemans.fr

**Copie à :** contact-pm <contact-pm@societe-informatique-de-france.fr>, " laurent.reveillere"  
<laurent.reveillere@u-bordeaux.fr>, Anne\_Cecile.Ereau@univ-lemans.fr

Bonjour,

Tout d'abord, permettez-moi de vous adresser mes meilleurs vœux pour l'année 2024 au nom de la Société Informatique de France (SIF).

Je vous sollicite en tant que chargée de mission pour la Société Informatique de France afin de renouveler l'adhésion de votre Laboratoire d'Informatique de l'Université du Maine (LIUM) qui a pris fin au 19 octobre 2022. Nous avons apporté un certain nombre de modifications pour l'année 2024 :

1) Pour plus de lisibilité, les adhésions sont désormais valables 12 mois, du 1er février de l'année en cours au 31 janvier de l'année suivante. L'adhésion de 2024 sera donc effective jusqu'au 31 janvier 2025 et couvrira toute l'année 2024.

2) Le montant de la cotisation correspond au niveau de soutien que vous souhaitez apporter à notre association. Afin de vous aider dans votre choix, vous trouverez ci-dessous cinq niveaux de cotisation couramment utilisés par nos partenaires :

Niveau cuivre : 250 euros

Niveau bronze : 500 euros

Niveau argent : 1000 euros

Niveau or : 1500 euros

Niveau platine : 2000 euros

Selon nos informations, votre cotisation s'élevait précédemment à 250 €. Vous pouvez désormais choisir le montant librement et y inclure si vous le souhaitez, un rattrapage de l'année 2023. Dès réception de votre confirmation, je vous ferai parvenir un devis. Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à me contacter ou à contacter notre vice-président, Laurent Réveillère, en copie de ce mail. Vous trouverez également notre plaquette, illustrant nos récentes actions en fichier attaché.

Reposant entièrement sur la passion et le dévouement de ses adhérents les plus impliqués, la SIF a besoin de l'apport de tous. Nous vous sommes reconnaissants de votre soutien constant et précieux mais nous avons plus que jamais besoin de vous pour réaliser nos projets 2024. L'appui de toutes les énergies, y compris la vôtre est indispensable pour nous permettre d'œuvrer dans une démarche non partisane pour que la science informatique atteigne sa maturité.

Comptant sur votre soutien

Bien cordialement,

Sylvie Pautrot

Chargée de mission Relations extérieures  
Société Informatique de France

— Pièces jointes : —

Plaquette-SIF.pdf

2,2 Mo

Le Mans Université

Avenue Olivier Messiaen 72085 LEMANS CEDEX 9 – 02 43 83 30 00

www.univ-lemans.fr

- |   |  |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cotisation ou adhésion ≤ 1 000 € HT | <input type="checkbox"/> Subvention au débit ≤ 23 000 € HT                 |
| <input type="checkbox"/> Remise gracieuse ≤ 1 000 € HT                  | <input type="checkbox"/> Subvention au crédit au profit de l'établissement |
| <input type="checkbox"/> Attribution des montants FSDIE                 | <input type="checkbox"/> Don au profit de l'établissement                  |
| <input type="checkbox"/> Leg au profit de l'établissement               |  |

Bénéficiaire de la demande : POLE MER BRETAGNE ATLANTIQUE  
Objet : Adhésion 2024 Association Pôle Mer Bretagne Atlantique

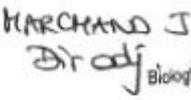
Année ou période concernée : 2024

Financé par :

Composante ou Service ou partenaire extérieur : BIOSSE

Montant : 840€HT

Unité budgétaire : UB901 Centre financier : 901 RELEB/NA

<p><b>AVIS du RA :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable le : 16/02/2024  Véronique GODARD Présidente Administrative UFR Sciences et Techniques</p>	<p><b>AVIS de l'antenne financière :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable le : 16/02/2024  Violette ACAGAH Responsable Antenne Financière UFR Sciences et Techniques</p>
<p><b>AVIS du SAGJ :</b> <input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable le :</p>	<p><b>AVIS :</b> ..... (le cas échéant) <input checked="" type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable le : 06/02/2024 JL MOUGET  MARCHAND J. Directeur du laboratoire BIOSSE Biologie des Organismes, Santé, Environnement LE MANS UNIVERSITE Avenue Olivier Messiaen 72085 LE MANS cedex 9 - FRANCE</p>
<p><b>Décision du Président de l'Université :</b> <input type="checkbox"/> Accepte la demande <input type="checkbox"/> Refuse la demande Le :   Le Président de l'Université Pascal LEROUX</p>	

Merci de joindre en annexe les documents justifiant cette demande (courrier, bon de commande, bulletin d'adhésion ou de cotisation, délibération...)

Avec Polymeris, bénéficiez de notre offre de services :

**RENFORCER VOTRE VISIBILITÉ**

Participation aux clubs  
Parution dans l'annuaire  
Participation aux événements du pôle  
Mise en relation qualifiée/Recherche de compétences  
Communication newsletter

**STIMULER VOTRE DOUBLE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DIGITALE**

Informations filière & réseau  
Club « Cycle de vie des matériaux »  
Accéder à des exemples d'outils numériques et écologique pour aller vers l'usine du futur à faible empreinte environnementale  
Développer les futures générations de polymères intelligents, durables et sûrs

**ACCÉLÉRER VOS INNOVATIONS & TECHNOLOGIES**

Veille « technologies-marchés »  
Diagnostic & analyse & Préconisations  
Recherche de partenaires  
Expertise de projet pour labellisation par le Comité  
Projet (contribution demandée si financé)  
Label entreprise innovante des pôles  
Programme « Start-ups »

**APPUI À L'EUROPE & À L'INTERNATIONAL**

Veille sur les appels à projets européens  
Club Europe & Club International  
Recherche de partenaires  
Actions collectives d'appui à l'export  
Accès à des services au profit des PME via les financements européens (DIH, cascade funding...)

[www.polymeris.fr](http://www.polymeris.fr)

<b>LE MANS UNIVERSITE</b>
Pascal LEROUX
Service Facturier
Avenue Olivier Messiaen
72085 LE MANS Cedex 9
France

Désignation	Montant HT
ADHESION 2024	1 610,00 €
Remise commerciale Avantage Fidélité - 3%	-48,30
Période d'Adhésion Du 01/01/2024 au 31/12/2024	
Nom du contact : Rachid EL GUERIOUMA	
N°TVA Intracommunautaire : FR66197209166	
<b>Total HT</b>	<b>1 561,70 €</b>
T.V.A 20%	312,34 €
<b>Montant TTC</b>	<b>1 874,04 €</b>
Acompte	
<b>Reste à payer</b>	<b>1 874,04 €</b>

RAPPEL : pour bénéficier des aides éventuelles liées aux actions POLYMERIS, votre entreprise doit être adhérente du pôle de compétitivité et être à jour de ses cotisations.

**ASSOCIATION POLYMERIS**

Maison des entreprises - 180 rue Pierre et Marie Curie - 01100 BELLIGNAT - France  
Tél : +33 (0)4 74 12 19 23 Fax : +33 (0)4 74 12 19 24 Mail : [contact@polymeris.fr](mailto:contact@polymeris.fr)

**Établissements principaux :**

78 rue de Paris, 69260 CHARBONNIÈRES-LES-BAINS  
AGREEN LAB'O, 3 rue Charles Sadron CS 40134, 45077 ORLÉANS Cedex

**Antennes Régionales :**

Bordeaux • Dijon • Laval • Les Villettes • Lyon • Nantes • Vitry-sur-Seine

N° Siret : 484 033 972 00015 - Code APE 9499Z - N° de TVA intracommunautaire : FR94484033972

Modalités et conditions de règlement :	Coordonnées bancaires
(en application des articles L441-3 et L441-6 du Code de commerce)	<b>CIC Ain</b> IBAN : FR76 3009 6185 3800 0351 9320143 CMCIFRPP
<u>Date de règlement :</u>	<b>SG Oyonnax</b> IBAN : FR76 3000 3015 7600 0372 8104 185 SOGEFRPP
<u>Mode de paiement :</u> Par chèque ou virement	<b>BP AURA</b> IBAN : FR76 1680 7003 9540 1213 5397 915 CC8FRPPGRE
	<b>Crédit Agricole PME Orléans</b> IBAN : FR76 1480 6000 8372 0113 3446 704 AGRIFRPP848
Taux des pénalités de retard : Trois fois le taux de l'intérêt légal - Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros	

Le Mans Université

Avenue Olivier Messiaen 72085 LEMANS CEDEX 9 – 02 43 83 30 00

[www.univ-lemans.fr](http://www.univ-lemans.fr)